

Le programme national FSE + doit permettre, dans sa priorité 3, d'améliorer les compétences et les systèmes d'éducation, de formation professionnelle et d'orientation pour mieux anticiper et accompagner les mutations économiques.

La Priorité 3, dans son OS E relatif à l'amélioration des systèmes éducatifs intervient pour soutenir la prise en charge des publics ayant des besoins spécifiques par la formation des équipes éducatives. D'après le baromètre jeunesse 2021 de l'Institut National de la Jeunesse et de l'Éducation Populaire et de l'INSEE, 15,9% des jeunes néo-aquitains sont sans diplôme (ou ont au plus un diplôme national du brevet). Les facteurs du décrochage scolaires sont multiples et les équipes éducatives sont en première ligne pour accompagner les publics en difficulté mais elles ne sont pas toujours assez formées. En 2019, la Cour des comptes recommandait d'investir davantage dans la formation de ces équipes notamment aux pédagogies innovantes (Rapport de suivi de l'éducation et de la formation, Commission européenne, 2020). Le présent appel à projets vise donc à renforcer la dynamique déjà existante et à encourager le déploiement de nouvelles initiatives.

**Avec la conviction que les Fonds européens sont un véritable levier pour tendre vers une offre équitable, inclusive et riche en perspectives,
le Département Fonds européens de la DREETS Nouvelle-Aquitaine lance l'appel à projets
« Accompagner la formation et le renforcement des capacités des équipes éducatives ».**

L'appel à projets... en bref !

⇒ **Actions visées : Actions de renforcement des capacités des équipes éducatives :**

- **Des actions de formation** visant à renforcer les capacités de prise en compte et d'accompagnement des publics nécessitant un accompagnement adapté (élèves porteurs de handicap, primo-arrivants – hors opérations spécifiques, etc.), à favoriser leur insertion, à limiter le risque de décrochage scolaire, et à soutenir une orientation des élèves « sans préjugés » ;
- **De l'ingénierie de formation et du soutien à l'innovation pédagogique** notamment sur les thématiques prioritaires (ex : acquisition des compétences clés, transition écologique et/ou numérique, accompagnement des élèves les plus fragiles), ou via des vecteurs innovants (outils pédagogiques numériques) y compris par des échanges de pratiques au niveau européen ;
- **Soutien à la mobilité européenne et internationale des enseignants et/ou des formateurs** (en complémentarité avec Erasmus +, soit que le financement Erasmus + ait été refusé par manque de moyen, soit en sus du financement Erasmus + pour des dépenses non prises en charge - à démontrer par le porteur).

⇒ **Candidats éligibles :**

- Tout type de structure ayant une compétence, une expertise dans le domaine, tout organisme public ou privé susceptible de proposer un projet en lien avec les actions visées dans le cadre de cet objectif spécifique.

⇒ **Public cible :**

- Les enseignants et équipes éducatives du primaire, du secondaire et du niveau universitaire (y compris BTS et CPGE), les formateurs en CFA.

⇒ **Période de réalisation possible des opérations :** 1er janvier 2025 – 31 décembre 2027

⇒ **Enveloppe disponible :**

- 1 725 000 €.

L'appel à projets est à découvrir sur le [site du Fonds social européen en France](#)
La date limite de dépôt des candidatures est fixée au 6 février 2025.

Un webinaire de présentation de l'appel à projets est prévu le mercredi 18 décembre 2024 de 10h à 12h,
Inscription au lien suivant : <https://forms.office.com/e/BYaw5QvFnY>

Contact pour cet appel à projets :

DREETS Nouvelle-Aquitaine – Département Fonds européens
Anne-Laure LIARDOU – anne-laure.liardou@dreets.gouv.fr